

Réf: Dossier N° 088912

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGNANDAH SERCICES LTD »

Siège social Abidjan, Yopougon, banco nord, Lot 119, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 10/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGNANDAH SERCICES LTD »

Objet : ÉLEVAGE, RESTAURATION, CREATION DE PLANTATION DE CULTURE VIVRIÈRE DE TOUT GENRE, CONSTRUCTION, GESTION DE PATRIMOINE IMMOBILIER, RENOVATION ET REHABILITATION DE BATIMENTS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité

de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toutes sociétés existante ou devant être créée

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant

en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, banco nord, Lot 119, Ilot 12

Dirigeant(s) : M OHOU EU OHOU EU JEAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02295 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12055/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

